



RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 271-06

VERSION REFONDUE ADMINISTRATIVE

Cette édition du règlement de construction de la municipalité de Saint-Hugues est une version refondue du règlement numéro 271-06 et des amendements qui lui ont été apportés en date du 12 mars 2020.

Pour fins d'interprétation légale, il faudra consulter les documents initiaux, soit la version originale du règlement numéro 271-06 et la version originale de chacun des amendements dont la liste apparaît ci-après.

Numéro du règlement	Date d'entrée en vigueur
271-06	27 juin 2006
271-1-09	30 avril 2009
271-2-17	28 septembre 2017